

MALI

1919 Malikilé

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 17 AVRIL 2026

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Entre blocages et incohérences : La justice malienne sous le feu des critiques de Me Mountaga Tall



Entre tribune et réalité : la diplomatie comorienne à l'épreuve des faits



Forum Mining Indaba 2026 : Le Mali renforce sa position et ses partenariats stratégiques

Sommaire

P.3



P.31



P.12



UNE /	Entre blocages et incohérences : La justice malienne sous le feu des critiques de Me Mountaga Tall	**P 03**
BRÈVES /	Quand la voix s'éteint : L'appel à la solidarité de Mabara Soumano	**P 12**
	Forum Mining Indaba 2026 : Le Mali renforce sa position et ses partenariats stratégiques	**P 12**
	Débat politique au Mali : Quand la cohérence devient une arme décisive	**P 13**
	Prix des transports et des denrées : Les réponses du gouvernement sur Gwèlèkan	**P 14**
ACTUALITÉ /	Communiqué du conseil des ministres du mercredi 15 avril 2026 CM N°2026-15/SGG	**P 15**
	Mali : Le Plan de réponse humanitaire 2026 confronté à un déficit alarmant de financement	**P 20**
POLITIQUE /	Lettre à grand-père : Voilà, un parcours exceptionnel !	**P 23**
	Gouvernance proactive : Le Premier ministre Abdoulaye Maïga multiplie les initiatives pour renforcer souveraineté et développement	**P 25**
CULTURE & SOCIETÉ /	La révolution silencieuse des mémoires : Hommage à Abou Chihabi, une voix au service de la conscience collective	**P 28**
INTERNATIONAL /	Entre tribune et réalité : la diplomatie comorienne à l'épreuve des faits	**P 31**
	Flambée du pétrole : Le Ghana intervient pour protéger consommateurs et économie	**P 33**
SPORT /	ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE DE LA FEMAFOOT : Les émissaires CAF - FIFA sont à Bamako	**P 35**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissako

Entre blocages et incohérences : La justice malienne sous le feu des critiques de Me Mountaga Tall



Dans une note d'information détaillée, l'avocat et ancien responsable politique Mountaga Tall dresse un état des lieux préoccupant de plusieurs procédures judiciaires en cours au Mali. À la tête d'un pool d'avocats de la défense, il met en lumière des dysfonctionnements qu'il juge contraires aux principes fondamentaux de l'État de droit.

Premier point soulevé : la situation des militaires radiés. Saisie à plusieurs reprises sur la question de l'accès des avocats à leurs clients détenus, la Cour suprême du Mali a, selon Me Tall, adopté une position fluctuante, se déclarant successivement compétente puis incompétente. Une hésitation qualifiée de « regrettable » par l'avocat, au regard d'un droit pourtant clairement garanti par l'article 7 de la Constitution. Dans ce contexte, le Tribunal militaire de Bamako a finalement permis un rétablissement partiel du droit, en autorisant depuis peu les avocats à accéder aux



personnes qu'ils défendent.

Si cette évolution est saluée, Me Tall estime néanmoins que des efforts supplémentaires sont indispensables. Il appelle notamment à garantir aux détenus l'accès à un médecin de leur choix, à autoriser des visites familiales encadrées, et à transférer les militaires radiés — désormais civils — vers des établissements pénitentiaires conformes au droit commun. Autant de mesures qui, selon lui, ne remettent pas en cause la compétence du tribunal militaire, mais visent à assurer le respect des droits fondamentaux.

Autre dossier sensible : celui de Moussa Mara. L'arrêt rendu par la Cour d'appel de Bamako fait actuellement l'objet d'un pourvoi en cassation devant la Cour suprême. Me Tall évoque des arguments juridiques « nombreux et solides » qui seront présentés à la haute juridiction. Il souligne toutefois une réalité qu'il juge préoccupante : l'ancien Premier ministre est privé de liberté depuis neuf mois pour un message publié sur les réseaux sociaux, une situation qui alimente les interrogations sur la proportionnalité des poursuites.

La question de la dissolution des partis politiques constitue un troisième point de crispation. Selon Me Tall, les procédures engagées pour contester le décret de dissolution ont franchi une étape importante avec la transmission du dossier vers la Cour constitutionnelle du Mali via la Cour suprême. Cependant, un incident troublant est signalé : le dossier serait actuellement introuvable à la Cour suprême, malgré des preuves attestant de sa transmission et de sa réception. Une situation qui soulève des inquiétudes quant au suivi des procédures judiciaires en cours.

Enfin, Me Tall revient sur les poursuites engagées contre deux membres du Conseil national de transition (CNT), un dossier actuellement en circulation entre le Pôle national de lutte contre la cybercriminalité et la Cour d'appel. Sur ce point, l'avocat affiche une détermination sans équivoque : « Les droits de la défense ne se négocient pas », affirme-t-il, assurant que son équipe reste pleinement mobilisée.

À travers cette prise de parole, Me Mountaga Tall lance un appel à un respect strict des principes fondamentaux du droit. Dans un contexte marqué par des tensions politiques et sécuritaires, il insiste sur la nécessité de préserver l'indépendance de la justice et les garanties procédurales, conditions essentielles à la crédibilité des institutions judiciaires au Mali.

Yacouba Ongoiba

BANDE ANNONCE INAUGURALE FOPAME



Bamako accueille, du 3 au 6 mai 2026, la première édition du Forum Panafricain des Médias (FOPAME 2026), organisée par la Maison de la Presse du Mali, en partenariat avec les organisations professionnelles des médias et de la communication.

Placée sous le haut parrainage de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, cette rencontre se veut un cadre stratégique de dialogue entre les professionnels des médias, de la communication et les pouvoirs publics du continent.

Panels et tables rondes de haut niveau réuniront plus de deux cents participants venus du District de Bamako, des régions du Mali et de plusieurs pays africains, notamment de la Confédération des États du Sahel (AES).

Entreprises publiques et privées, associez votre image à ce grand rendez-vous africain des médias et de la communication.

FOPAME 2026, du 3 au 6 mai 2026 à Bamako.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le Comité d'Organisation du FOPAME 2026.

Email : fopamemali@gmail.com
Tél : (+223) 79 99 22 22 / 66 73 69 51

Maison de la Presse
MP

- Sambou Sissoko

QUAND LA JUSTICE MALIENNE DEVIENT L'ARME DES BOURREAUX

Il faut appeler les choses par leur nom. Ce qui se joue aujourd'hui dans les prétoires maliens n'est pas une querelle de procédure entre juristes sourcilleux. C'est une guerre ouverte contre le droit lui-même, menée par ceux-là mêmes qui ont prêté serment de le servir. Une guerre silencieuse, bureaucratique, feutrée, mais dont les victimes, elles, ne sont ni silencieuses ni feutrées. Elles sont réelles, vivantes, et pour certaines, enchaînées.

Commençons par le plus révélateur des aveux institutionnels. La Cour suprême du Mali (gardienne nominale de la légalité républicaine) a été saisie d'une question d'une banalité juridique déconcertante : un avocat a-t-il le droit de rencontrer son client incarcéré ? La réponse, pour tout étudiant de première année en droit, tient en trois mots : oui, bien sûr. L'article 7 de la Constitution malienne le dit. Les conventions internationales le répètent. La jurisprudence africaine et universelle le martèle depuis des décennies.

Pourtant, la haute juridiction a tergiversé. Elle s'est d'abord déclarée compétente (ce qui était le minimum attendu) avant de faire une pirouette indigne et de se déclarer incompétente. Incompétente sur quoi, exactement ? Sur la protection d'une liberté gravée dans le marbre constitutionnel ? Cette capitulation en rase campagne ne mérite pas d'être habillée en subtilité juridique. C'est de la lâcheté institutionnelle, pure et simple. Une Cour suprême qui recule devant une évidence constitutionnelle n'est plus une juridiction : c'est une chambre d'enregistrement au service du palais de Koulouba.

C'est le Tribunal militaire (institution par nature moins attendue sur le terrain des libertés publiques) qui a finalement fait ce que la Cour suprême n'a pas osé faire : appliquer le droit. Les avocats peuvent désormais voir leurs clients. Soit. Mais que cela ne serve pas d'alibi à ceux qui veulent nous faire croire que tout va bien. Car ces hommes (radiés, donc redevenus civils aux yeux de la loi) croupissent toujours sans médecin de confiance, sans famille autorisée à franchir les grilles, dans des lieux de détention que la législation pénitentiaire ordinaire n'a pas validés. Les détenir ainsi, c'est maintenir une fiction militaire sur des personnes que l'État lui-même a renvoyées dans le civil. C'est une illégalité portant illégalité, une supercherie juridique que nul magistrat digne de cette fonction ne devrait tolérer.

Neuf mois. Il faut peser ce chiffre. Neuf mois derrière les barreaux pour un ancien chef de gouvernement. Non pour un détournement de fonds publics, non pour une conspiration armée, non pour une incitation à la violence. Pour un tweet. Un tweet. Dans une démocratie digne de ce nom, cette phrase serait inconcevable. Dans le Mali de la junte, elle est devenue banale à force d'être répétée, et c'est précisément cette banalisation qui constitue le vrai danger.

La Cour d'appel de Bamako a validé cette privation de liberté. La défense se pourvoit désormais en cassation, avec des arguments juridiques que l'on dit solides, que l'on espère irréfutables. Mais soyons honnêtes : dans un pays où la Cour suprême refuse de protéger le droit d'accès à un avocat, quelle confiance accorder à la même Cour suprême pour protéger la liberté d'expression d'un opposant politique ? La vraie question n'est pas procédurale. Elle est politique et morale. Le pouvoir de transition malien a décidé que la critique, même numérique, même limitée à cent quarante caractères, est un crime. Ce faisant, il a déclaré la guerre à la pensée elle-même. Et il utilise les juges comme fantassins

de cette guerre. Moussa Mara n'est pas seulement une victime individuelle. Il est le symbole d'une régression civilisationnelle : celle d'un État qui, faute d'arguments, met les idées en prison.

Le troisième volet de cette chronique mérite qu'on s'y attarde, car il touche à quelque chose de fondamentalement nouveau dans le répertoire de la répression malienne : la manipulation physique des dossiers judiciaires. Des recours ont été introduits contre le décret scélérat qui a dissous les partis politiques maliens (acte d'une brutalité institutionnelle sans précédent dans l'histoire postcoloniale du pays). Premier succès : la Cour suprême a ordonné la transmission du dossier à la Cour constitutionnelle. Les preuves d'envoi existent. Les preuves de réception aussi. Le dossier est pourtant introuvable.

Appelons cela par son vrai nom : une disparition organisée. Non pas le fruit du désordre administratif chronique d'un État sous-équipé (même si ce désordre existe), mais vraisemblablement le résultat d'une intervention délibérée destinée à enterrer un recours gênant. Pendant ce temps, le régime prépare une loi organique sur les partis politiques. La manœuvre est transparente : il s'agit de court-circuiter les procédures judiciaires en cours par une intervention législative rétroactive. Mais cette stratégie se heurte à un principe d'airain que ni décret ni circulaire ne peut abolir : la non-rétroactivité de la loi nouvelle sur les procédures engagées. Ce que la junte semble ignorer (ou feindre d'ignorer), c'est que détruire un dossier ne détruit pas un droit. Le droit reste. Et ceux qui le défendent aussi.

Le quatrième dossier met en cause des membres du Conseil national de transition (cet organe non élu, composé sur désignation, qui joue le rôle de chambre d'enregistrement législatif pour une junte dont il légalise les excès). La procédure erre entre le Pôle de lutte contre la cybercriminalité et la Cour d'appel. Cette errance n'est pas fortuite. C'est une tactique rodée : faire circuler un dossier entre juridictions jusqu'à ce que l'usure décourage les plaignants, jusqu'à ce que la mobilisation des défenseurs s'érode, jusqu'à ce que l'oubli fasse le travail que la justice refuse de faire. Qu'il soit dit clairement : cette tactique ne fonctionnera pas. Pas cette fois.

Le port d'un titre (fût-il celui de « conseiller national de transition » dans une institution sans mandat démocratique) ne confère pas l'immunité face au droit commun. Le CNT n'est pas une zone de non-droit. Ses membres ne sont pas au-dessus des lois qu'ils fabriquent eux-mêmes pour les autres. L'égalité devant la loi n'est pas un slogan creux réservé aux discours du 22 septembre : c'est un principe opératoire, ou ça n'est rien. La défense ne reculera pas. Elle ne négociera pas ce qui ne se négocie pas. Et si l'appareil judiciaire continue de faire le jeu de l'impunité, l'histoire (elle) sera moins clémente que les juges.

Ce que ces quatre affaires révèlent, au fond, c'est l'anatomie d'un système qui n'a plus honte de lui-même. Un système où la plus haute juridiction du pays recule devant une évidence constitutionnelle, où un ancien Premier ministre pourrit en cellule pour avoir opiné sur un réseau social, où des dossiers judiciaires s'évaporent entre deux greffes, où l'appartenance à une instance de transition vaut, dans les faits, brevet d'irresponsabilité.

Face à cette mécanique de l'arbitraire, la tentation du découragement est réelle. Elle est humaine. Mais elle est stérile. Car le droit a ceci de particulier qu'il ne meurt pas d'être bafoué. Il attend. Il accumule. Et tôt ou tard (dans une salle d'audience, devant une juridiction internationale, dans les pages de l'histoire), il reprend ce qu'on lui a volé. La transition malienne peut dissoudre les par-

tis, emprisonner les tweets, faire « perdre » des recours. Elle ne peut pas dissoudre le droit lui-même.

Et c'est pour cela que nous continuons.

PS: Félicitations et plein de courage à Maître Mountaga Tall. Dans ce pays, comme partout ailleurs, ceux qui violent impunément le droit finissent toujours par en subir les conséquences, car le droit, tôt ou tard, reprend ses droits.

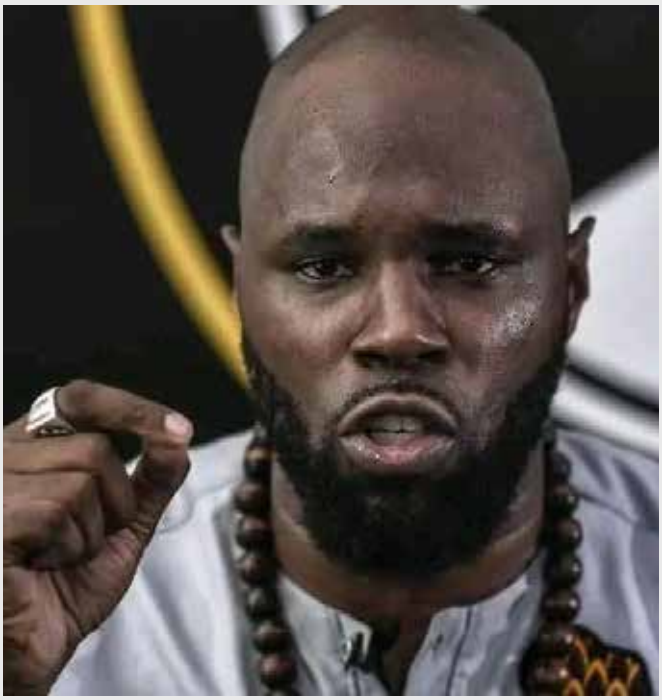


- Ouverture Média - OM

OM INFO / Interpellation de Kémi Séba en Afrique du Sud

L'activiste béninois Stellio Gilles Robert Capo Chichi, connu sous le nom de Kémi Séba, a été arrêté par les autorités sud-africaines alors qu'il se dirigeait vers le Mozambique.

Selon des sources concordantes, des démarches seraient déjà en cours du côté du Bénin en vue d'une procédure d'extradition.



- OMS - Organisation Mondiale de la Santé - Bureau de Bamako, Mali

Axe OMS Mali – Ambassade de Chine : vers une collaboration renforcée en santé.

Ce jour, à la Représentation de l'Ambassade de la République Populaire de Chine au Mali, une séance de travail a réuni l'OMS Mali et l'Ambassade de Chine autour des perspectives de collaboration dans le domaine de la santé.

Les échanges ont porté notamment sur le renforcement durable de l'accès aux services de santé, en particulier au profit des populations vulnérables dans certains districts sanitaires du pays.

Cette rencontre a permis de définir un cadre de collaboration et de jeter les bases d'une coopération prometteuse, en faveur de systèmes de santé plus résilients et équitables au Mali

@followers



- Hôpital Gabriel Touré

LE CHU GABRIEL TOURE ABRITRE UNE RENCONTRE DE HAUT NIVEAU.

Le Centre Hospitalier Universitaire Gabriel Touré sert de cadre à cet événement exceptionnel, réunissant d'éminentes sommités de la science médicale.

Des spécialistes maliens et turcs en traumatologie orthopédique ont ainsi lancé une campagne médicale au profit des patients souffrant de pathologies articulaires sévères.

Cette initiative permet la prise en charge de nombreux malades, notamment ceux atteints d'arthrose avancée affectant les genoux. Une attention particulière est accordée à des interventions de pointe, notamment l'implantation de prothèses du genou, une première au Mali dans ce cadre structuré de coopération.

Au-delà des actes médicaux, cette campagne constitue également une opportunité de partage d'expériences entre professionnels de santé, renforçant ainsi les capacités locales en matière de prise en charge chirurgicale.

La réussite de cette opération repose sur une collaboration étroite entre la société savante malienne et ses partenaires technologiques. Le choix du CHU Gabriel Touré pour accueillir cette première édition illustre la confiance accordée aux compétences nationales, sous l'impulsion notamment du Président de la société savante, le Professeur Laye Touré , également Directeur général du CHU de Kati.

Par ailleurs, d'autres spécialités médicales ont été mobilisées afin d'assurer une prise en charge globale et optimale des patients programmés pour les interventions chirurgicales.

Ce qui fait la beauté de cette activité.

Le Service d'Accueil, d'orientation et de Communication/CHU Gabriel Touré.



- Ministère des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

Renforcement des relations économiques Mali-Canada : une initiative portée par la diaspora malienne

Le renforcement des relations économiques entre le Mali et le Canada a été au centre d'une audience accordée, ce mercredi 15 avril 2026, par le Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine à M. Moustapha DIOP, cofondateur de l'agence DFA Communication, venu lui présenter le projet de création du Conseil d'affaires Mali–Canada, dont il assure la présidence.

Cette initiative, portée par un collectif d'acteurs économiques maliens et canadiens, s'inscrit dans une dynamique de renforcement des relations économiques entre les deux pays, à travers la promotion des opportunités d'investissement, de coopération et de partenariats durables.

Au cours de la rencontre, M. Diop a exposé les grandes orientations du Conseil, composé d'une trentaine de membres fondateurs issus du monde des affaires. Il a également annoncé que le lancement officiel de l'organisation est prévu le 30 avril 2026 à l'Hôtel Radisson Collection de Bamako, placé sous le haut patronage du Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine.

Cette initiative vise à structurer et renforcer les échanges économiques entre le Mali et le Canada, en offrant un cadre propice aux rencontres d'affaires et à la concertation entre les acteurs économiques des deux pays. Elle ambitionne de promouvoir les échanges économiques, de stimuler les investissements, de soutenir la recherche et l'innovation, de favoriser le partage de perspectives stratégiques et d'encourager la création de coentreprises, dans un esprit de coopération et d'impact durable.

M. Diop a exprimé sa reconnaissance pour l'accompagnement apporté tout au long du processus de concrétisation de cette initiative, tout en sollicitant la poursuite de cet appui.

Le Ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a salué la pertinence et la portée stratégique de cette initiative, qui s'inscrit pleinement dans sa vision de valorisation de la diaspora. Il a souligné la contribution significative des Maliens établis dans ce pays, fortement impliqués dans des activités économiques et sociales.

Le Ministre a également exprimé sa gratitude pour la confiance et l'honneur portés à son égard, tout en réaffirmant sa disponibilité à accompagner toute initiative contribuant au renforcement des liens économiques, à la valorisation de la diaspora et à la consolidation des relations entre le Mali et ses partenaires internationaux.

#MMEEIA #Diaspora #IntégrationAfricaine

C.COM/MMEIA



- UNFPA Mali

Déclaration de la Directrice exécutive de #UNFPA Mme Diene Keita sur trois ans de conflit au #Soudan

Aujourd'hui marque le troisième anniversaire du conflit au Soudan. Trois ans plus tard, les femmes et les filles soudanaises continuent de payer un prix insupportable.

Près de 34 millions de personnes ont désormais besoin d'une aide humanitaire, ce qui en fait la plus grave crise humanitaire au monde. Parmi elles, on compte plus de 7 millions de femmes en âge de procréer et environ 1 million de femmes enceintes, dont la grande majorité n'a pas accès aux soins qui pourraient leur sauver la vie et celle

de leur nouveau-né.

Dès le début, le conflit a été marqué par d'horribles violences faites aux femmes et aux filles, notamment des violences sexuelles, des enlèvements, des mariages forcés et d'innombrables autres abus. De nombreux hommes et garçons ont été tués ou ont disparu de force, laissant des millions de femmes à la tête de leur foyer, luttant pour survivre et subvenir aux besoins de leurs familles.

Le système de santé soudanais est ravagé par le conflit. Les attaques meurtrières contre les établissements de santé, le personnel et les patients ont entraîné le déplacement des soignants, une situation aggravée par une pénurie critique de matériel médical et de financement. De ce fait, la plupart des structures de santé du pays sont fermées ou fonctionnent au ralenti. Pour les femmes et les filles des zones les plus touchées, les soins de santé reproductive et maternelle essentiels sont soit inaccessibles avant plusieurs jours, soit totalement hors de portée.

Les femmes et les filles déplacées marchent souvent pendant des semaines en quête de sécurité, pour finalement trouver des camps surpeuplés offrant peu de services essentiels, faute de financement suffisant. Les femmes peinent à accéder aux produits de première nécessité pour leur santé et leur survie, et les victimes de violences sexistes ont du mal à trouver refuge dans des lieux sûrs et à obtenir le soutien médical et psychosocial dont elles ont un besoin urgent.

L'UNFPA fournit des services de santé et de protection essentiels partout où elle le peut, en déployant des équipes mobiles de santé, en assurant des soins obstétriques d'urgence et en créant des espaces sûrs pour les femmes et les filles. Cependant, le manque de financement limite considérablement notre capacité à répondre aux besoins dans les sites de déplacement et dans les villes et villages où les femmes et les filles commencent à retourner. Sans une augmentation significative des ressources, des centaines de milliers de femmes seront privées de soins et de services vitaux.

L'UNFPA appelle à un accès humanitaire rapide et sans entrave à toutes les personnes dans le besoin au Soudan et au respect du droit international humanitaire. Nous nous associons à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu durable et d'un processus politique inclusif en vue de la paix. Les femmes et les filles du Soudan méritent au moins cela.

#UNFPA

UNFPA West and Central Africa, UNFPA Afrique de l'Ouest et du Centre

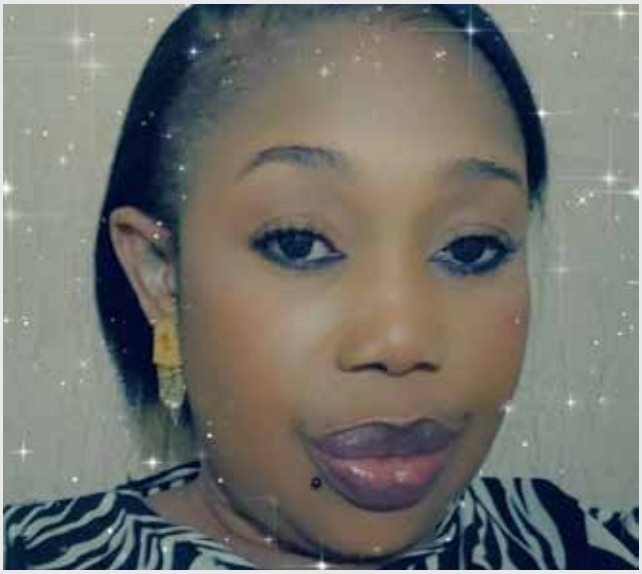
L'ONU au Mali



- Mabel Chronique

Prochaine fois c'est avec grai grai ou bien soul kabako Niang et honorable Sarr se reposent un peu

Quand la voix s'éteint : L'appel à la solidarité de Mabara Soumano



La célèbre chanteuse malienne, Mabara Soumano, connue pour sa voix d'or, traverse actuellement une épreuve difficile alors qu'elle lutte contre une maladie rénale nécessitant des dialyses régulières depuis quatre longues années. Son combat acharné contre cette pathologie l'a conduite à lancer un appel déchirant à l'aide, cherchant le soutien et la générosité de ses compatriotes maliens, en particulier des figures emblématiques de la solidarité nationale.

Épuisée par des traitements coûteux et éprouvants, Mabara Soumano se retrouve confrontée à un défi de taille pour financer ses soins médicaux. Dans son cri du cœur, elle n'oublie pas de mentionner les autres patients du centre de dialyse du Point G, soulignant que nombreux sont ceux qui attendent également un geste de solidarité pour survivre.

Face à cet appel bouleversant, comment pouvons-nous rester indifférents à la détresse d'une artiste qui a tant ému nos cœurs par sa musique ? La question de l'organisation de l'aide aux patients en dialyse se pose alors avec acuité. Comment pouvons-nous mieux soutenir et accompagner non seulement Mabara Soumano, mais aussi tous les malades confrontés à cette épreuve quotidienne ?

Il est essentiel de mobiliser toutes les ressources disponibles, tant au niveau individuel que collectif, pour apporter un soutien concret à ceux qui luttent contre la maladie. L'entraide et la solidarité doivent être au cœur de nos actions, afin de permettre à chaque patient en dialyse de recevoir les soins nécessaires pour préserver leur santé et leur dignité.

En réponse à l'appel de Mabara Soumano, il est temps de se rassembler en tant que communauté pour offrir un soutien inconditionnel à ceux qui en ont le plus besoin. Ensemble, unis par la solidarité, nous pouvons surmonter les obstacles et apporter un rayon d'espoir dans la vie de ceux qui luttent contre la maladie.

La voix de Mabara Soumano, qui a tant fait vibrer nos cœurs, mérite d'être soutenue et chérie en retour. Engageons-nous à ses côtés, et aux côtés de tous les patients en dialyse, pour construire un avenir plus solidaire et bienveillant pour chacun.

Moussa Diarra

Forum Mining Indaba 2026 : Le Mali renforce sa position et ses partenariats stratégiques



Le Ministre des Mines, Pr. Amadou KEITA, a exprimé sa gratitude envers les acteurs ayant participé au Forum Mining Indaba 2026 qui s'est déroulé du 9 au 12 février 2026 à Cape Town, en Afrique du Sud. Cette rencontre a été l'occasion pour le Mali de présenter ses avancées et de renforcer ses partenariats dans le secteur minier.

Sous le thème «Plus forts ensemble : réalisons des progrès grâce aux partenariats», le Forum Mining Indaba a rassemblé plus de 10 000 délégués, dont une délégation malienne conduite par le secrétaire général du ministère des Mines, M. Soussourou Dembélé. Cette délégation a activement promu les réformes institutionnelles et juridiques en cours au Mali, ainsi que le potentiel géologique du pays, tout en explorant de nouvelles opportunités de partenariat.

L'événement a permis au Mali de réaffirmer sa vision souveraine du secteur minier et de renforcer sa crédibilité auprès des investisseurs internationaux. Les acteurs nationaux se sont engagés à contribuer au développement du secteur minier, comme l'a souligné M. Amadou dit Diadié Sankaré, au nom des structures partenaires du Ministère des Mines.

Le Ministre des Mines a félicité l'ensemble de la délégation pour son implication et a exprimé sa reconnaissance envers le soutien apporté au ministère. Il a également rappelé les objectifs de la réforme en cours dans le secteur minier, visant à répondre aux besoins des populations et à assurer une répartition équitable des ressources.

Cette participation active du Mali au Forum Mining Indaba 2026 témoigne de l'engagement du pays à renforcer ses partenariats et à promouvoir un secteur minier durable et inclusif, au service du développement économique et social.

Fatou Sissoko

Débat politique au Mali : Quand la cohérence devient une arme décisive



Dans un récent débat politique diffusé sur TM1 TV, le gladiateur Hamidou Doumbia s'est retrouvé face à deux Romains dans une arène où les règles ne sont jamais fixées par celui qui combat mais par l'environnement qui l'entoure. Ce débat, loin d'être un simple affrontement d'idées, a mis en lumière des enseignements précieux pour la scène politique malienne.

Malgré le caractère contradictoire et souvent partisan de ce type d'exercice, Hamidou Doumbia a su imposer une chose essentielle : la cohérence. En renvoyant ses contradicteurs à leurs propres déclarations passées, il a exposé leurs contradictions et fragilités politiques. Cette démonstration souligne l'importance de la constance et de la clarté des positions en politique.

La TM1 TV mérite d'être saluée pour avoir permis un tel débat, crucial pour éclairer les Maliens dans un contexte où le dialogue franc et la réconciliation sont essentiels pour panser les blessures du passé et avancer ensemble. En effet, en politique, la mémoire est une arme puissante et la contradiction non assumée peut être une faiblesse fatale.

Tahirou Bah, écrivain et auteur, souligne l'importance de telles initiatives pour maintenir la

cohésion nationale et favoriser un dialogue sincère, véritable pilier de la réconciliation. En fin de compte, c'est l'avenir du Mali qui est en jeu, et il est primordial de cultiver la vérité, le dialogue et la réconciliation pour avancer ensemble vers un avenir meilleur.

Ce débat politique a été bien plus qu'une simple confrontation d'idées. Il a été le théâtre d'une véritable leçon de politique, mettant en lumière l'importance de la cohérence, de la mémoire et du dialogue pour la construction d'une société malienne unie et prospère. Vivement le prochain débat, porteur d'espoir et de cohésion pour le Mali, car c'est ensemble que nous pourrons construire un avenir commun et pacifié.

Moussa Diarra

Prix des transports et des denrées : Les réponses du gouvernement sur Gwèlèkan



Le gouvernement du Mali met en avant ses efforts pour assurer la stabilité des prix dans les secteurs des transports et du commerce. Cette initiative a été discutée lors de l'émission Gwèlèkan, diffusée sur l'ORTM en partenariat avec le Centre d'Information Gouvernementale du Mali (CIGMA).

L'émission, prévue pour le mercredi 15 avril 2026, sera diffusée après le journal télévisé de 20 heures sur #ORTM1. Les invités qui participeront à cette discussion sont des acteurs clés de ces secteurs stratégiques :

- Mamadou Thierno SOW, Directeur Général des Transports,

- Fousseyni BAMBA, Directeur régional du Commerce, de la Concurrence et de la Consommation du district de Bamako,

- Boubacar BOCOUM, Analyste en économie au Centre d'Etudes Stratégiques SÈNÈ,

- Cheick Oumar SACKO, Président du Syndicat National des Commerçants Détaillants du Mali,

- Yaya KOITA, 1er vice-président du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR).

Ces personnalités apporteront leurs expertises et points de vue sur les enjeux liés à la stabilité des prix dans les secteurs des transports et du commerce au Mali. Les discussions devraient permettre de mettre en lumière les actions entreprises par le gouvernement pour garantir des prix stables et accessibles pour les citoyens maliens.

La participation de ces acteurs clés de l'économie malienne à cette émission démontre l'importance accordée à ces questions cruciales pour le développement du pays. Les téléspectateurs pourront ainsi mieux comprendre les enjeux et les défis auxquels sont confrontés les secteurs des transports et du commerce, et les mesures prises pour y faire face.

Cette émission promet d'être riche en informations et en analyses pertinentes, offrant ainsi une vision globale de la situation actuelle et des perspectives d'avenir pour ces secteurs essentiels de l'économie malienne.

Fatou Sissoko

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 15 avril 2026 CM N°2026-15/SGG



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 15 avril 2026, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

adopté des projets de texte ;

procédé à des nominations ;

et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de l'Energie et de l'Eau, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant approbation de la Politique nationale de l'Eau et ses 4 Programmes Directeurs de mise en œuvre.

Le Conseil des Ministres, lors de sa session du 4 mars 2026, a pris acte de la communication écrite relative à la Politique nationale de l'Eau et ses Programmes Directeurs de mise en œuvre 2026-2035.

Cette politique, en cohérence avec « Mali Kura ɲɛtaasira ka bɛn san 2063 ma » et la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable 2024-2033, a pour objectif de contribuer au développement durable du pays, en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau, en tenant compte des effets des changements climatiques dans une perspective de gestion durable des ressources en eau.

Le projet de décret, adopté, consacre son approbation et ouvre la voie à sa mise en œuvre.

Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne, le Conseil des Ministres a adopté :

un projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales en matière de Jeunesse.

un projet de décret fixant le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales en matière de Sport.

La suppression de la Collectivité territoriale Cercle est consécutive à l'adoption de la Loi n°2023-002



du 13 mars 2023 portant modification de la Loi n°2012-006 du 23 janvier 2012 portant principes fondamentaux de l'organisation administrative du territoire.

Cette suppression a rendu nécessaire la relecture du Décret n°2016-0913/P-RM du 06 décembre 2016 et du Décret n°2018-0079/P-RM du 29 janvier 2018 fixant respectivement le détail des compétences transférées de l'Etat aux Collectivités territoriales dans les domaines de la Jeunesse et des Sports.

Les projets de décret, adoptés, réorganisent l'exercice des compétences transférées aux Collectivités territoriales Commune, Région et District de Bamako et précisent l'appui-conseil que les services centraux et déconcentrés du Ministère de la Jeunesse et des Sports doivent leur apporter.

Sur le rapport du ministre de l'Elevage et de la Pêche, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant le cadre institutionnel de la Stratégie nationale de Stabilisation et de Sécurisation du Bétail malien et son Plan d'actions.

Le Gouvernement de la République du Mali a approuvé la Stratégie nationale de Stabilisation et de Sécurisation du Bétail malien et son Plan d'actions 2025-2029, par le Décret n°2025-0435/PT-RM du 03 juillet 2025.

L'élaboration de cette stratégie, qui entre dans le cadre de l'exécution d'une recommandation de la 14ème Session du Conseil supérieur de l'Agriculture, vise la stabilisation et la sécurisation, à l'horizon 2034, du cheptel sur des espaces aménagés avec une production optimale. Son opérationnalisation nécessite la mise en place d'un dispositif de pilotage.

Le projet de décret, adopté, fixe le cadre institutionnel de la Stratégie nationale de Stabilisation et de Sécurisation du Bétail malien qui comprend un Comité national de Pilotage, un Comité technique de Coordination, des organes régionaux et locaux.

AU CHAPITRE DES MESURES





INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DE LA PRIMATURE

Directeur général de l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès universel :

Monsieur Balobo CISSE, Inspecteur des Finances.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

Chargés de mission :

Monsieur Mahamadou GUINDO, Juriste ;

Madame Mariam Diama SANOGO, Juriste.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

Inspecteur en Chef à l'Inspection de l'Equipement et des Transports :

Monsieur Youssouf DEMBELE, Administrateur civil.

Chef de Cabinet :

Madame DIALLO Mariam TOURE, Ingénieur de l'Information.

Chargés de mission :

Monsieur Amadou SANGHO, Juriste ;

Monsieur Mamadou CAMARA, Spécialiste en Gestion du Transport aérien ;

Madame MAIGA Bintou ALIOU, Administrateur civil ;

Monsieur Mamadou DEME, Ingénieur en Génie civil ;

Monsieur Mohamed OULD MAMOUNY, Journaliste-Communicateur.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

Inspecteur à l'Inspection de la Santé :

Monsieur Roger MOUNKORO, Médecin, Pharmacien et Odontostomatologue.

Inspecteur à l'Inspection des Affaires sociales :

Madame Fatoumata KONE, Administrateur civil.

Chargés de mission :

Monsieur Cheick Oumar TOURE,

Spécialiste en Histoire et Géographie ;

Madame Hamsétou TOURE, Journaliste Reporter ;

Monsieur Badra Aliou SANGARE, Juriste.

AU TITRE DU MINISTERE DES MALIENS ETABLIS A L'EXTERIEUR ET DE L'INTEGRATION AFRICAINE

Secrétaire général :

Monsieur Amadou Diarra YALCOUYE, Conseiller des Affaires étrangères.

Conseiller technique :

Monsieur Doudou Ben Béchir NIANG, Enseignant-chercheur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Inspecteur à l'Inspection de l'Agriculture :

Monsieur Amadou FOFANA, Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU

DEVELOPPEMENT DURABLE

Chargés de mission :

Monsieur Diakaridja YOSSI, Professeur de l'Enseignement secondaire ;

Madame Héloïse DOUYON, Juriste ;

Madame DEMBELE Assitan DIALLO, Ingénieur agronome ;

Monsieur Cheick Oumar TRAORE, Anthropologue ;

Madame Fatoumata TOURE, Professeur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME

Directeur national de l'Action culturelle :

Monsieur Cheick Boukounta Karamoko SISSOKO, Enseignant-chercheur.

Directeur général du Centre international de Conférence de Bamako :

Monsieur Badara Aliou DIAKITE, Juriste.

AU TITRE DU CABINET DU MINISTRE DELEGUE, CHARGE DES REFORMES POLITIQUES ET DU SOUTIEN AU PROCESSUS ELECTORAL

Conseiller technique :

Monsieur Mangoro KONATE, Administrateur civil.

Chargé de mission :

Monsieur Hamady SIMA, Juriste.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le ministre de l'Energie et de l'Eau a informé le Conseil des Ministres de la participation du Mali à la 1ère Edition du Forum international sur les Energies renouvelables, couplée à la Journée nationale sur les Energies renouvelables, du 7 au 8 avril 2026, à Niamey au Niger.

Cette 1ère Edition vise à créer un espace de réflexion et d'échanges entre les acteurs du secteur des Energies renouvelables et à formuler des recommandations pour leur promotion au service d'un développement socio-économique inclusif.

A cours du forum, le ministre de l'Energie et de l'Eau a participé à un panel de haut niveau sur le thème : « Quel modèle de transition énergétique pour le développement industriel durable ? ».

Dans son intervention, le ministre a situé l'évènement dans la dynamique confédérale et a mis en exergue le choix d'une diversification énergétique, opéré par le Gouvernement, visant à réduire la dépendance de notre pays à la production thermique.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a informé le Conseil des Ministres :

de l'organisation de compétitions sportives régionales et internationales, au titre de l'année 2026.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de Développement du Sport, 7 compétitions d'envergure dans 7 disciplines seront organisées par notre pays courant l'année 2026.



La tenue de ces compétitions est le fruit des investissements significatifs consentis par le Gouvernement, en faveur du développement des infrastructures sportives et de la promotion du Sport.

Ces investissements dans les infrastructures sportives font du Mali une destination privilégiée du sport africain et mondial.

Au-delà de leur dimension sportive, ces compétitions constituent une opportunité stratégique pour renforcer la coopération entre les nations, promouvoir l'image du Mali et stimuler l'économie nationale.

de la tenue de la 5ème Edition du Programme « A l'Ecole de la Citoyenneté », prévue du 17 au 30 avril 2026, à Bamako et des Cohortes pilotes des Régions ciblées, prévue du 18 au 25 avril 2026.

Le Programme « A l'Ecole de la Citoyenneté » vise à développer chez les jeunes l'esprit patriotique en vue de faire d'eux des bâtisseurs et des défenseurs de la Nation.

Cette édition regroupera 200 jeunes du District de Bamako, de Kati, de Kita, de Koulikoro, de Dioila, du Mandé, de la Diaspora et de la Confédération AES et 800 jeunes des Régions de Bougouni, Bandiagara, San, Nioro, Taoudénni et Ménaka ainsi que des jeunes déplacés internes.

Le programme prévoit, en plus des thématiques sur la citoyenneté, la paix, la cohésion sociale et le vivre-ensemble, des formations pratiques en saponification ainsi qu'en informatique.

Le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a informé le Conseil des Ministres du déroulement du Programme de stage de formation professionnelle du 14ème Contingent et de la programmation du 15ème Contingent de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes.

Le déroulement du programme de stage de formation professionnelle du 14ème Contingent de l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes a fait l'objet de deux opérations de supervision afin d'échanger avec les comités régionaux, de procéder au contrôle physique des stagiaires et d'apporter les mesures correctives nécessaires.

Ces opérations ont touché 1678 stagiaires, soit 67,12% de l'effectif et 206 structures d'affectation dont les Directions des Ressources humaines des Départements ministériels, les Organisations consulaires et faîtières et les Gouvernorats.

La fin du stage du 14ème Contingent interviendra le 30 avril 2026 par la remise des attestations de stage.

Le recrutement du 15ème Contingent, comprenant 2500 Jeunes, fera l'objet d'un appel à candidature.

Le ministre de la Santé et du développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée, notamment par une augmentation du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 15 avril 2026

Le Secrétaire général du Gouvernement,

Birama COULIBALY

Chevalier de l'Ordre national

Mali : Le Plan de réponse humanitaire 2026 confronté à un déficit alarmant de financement



Présenté en février 2026 par Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), le Plan de réponse humanitaire (HRP) pour le Mali se heurte à un obstacle majeur : un manque criant de financements. Alors que la situation humanitaire demeure particulièrement préoccupante, les ressources mobilisées à ce stade restent largement insuffisantes pour répondre à l'ampleur des besoins.

Selon les données officielles publiées par OCHA, le Mali continue de faire face à une crise multidimensionnelle profonde. L'insécurité persistante, liée notamment aux affrontements avec les groupes armés, entraîne des déplacements massifs de populations. À cela s'ajoutent les effets des chocs climatiques, notamment les sécheresses et les inondations, qui fragilisent davantage les moyens de subsistance des communautés. Cette conjonction de facteurs contribue à une augmentation significative des besoins humanitaires à travers le pays.

Dans ce contexte, le Plan de réponse humanitaire 2026 ambitionne de venir en aide à environ 3,8 millions de personnes parmi les plus vulnérables. Il s'agit d'apporter une assistance dans des domaines essentiels tels que la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau potable, les soins de santé, la protection des populations et l'éducation en situation d'urgence. Cependant, la concrétisation de ces objectifs dépend fortement de la mobilisation des ressources financières nécessaires.

Or, les chiffres disponibles sur la plateforme Humanitarian Action révèlent une situation préoccupante. Les besoins humanitaires pour l'année 2026 sont estimés à près de 5,78 milliards de dollars. Pourtant, au terme du premier trimestre, seulement 9 % des financements requis ont été mobilisés. Ce déficit considérable compromet sérieusement la capacité des acteurs humanitaires à déployer une réponse à la hauteur des enjeux.

Sur le terrain, les conséquences de ce sous-financement sont déjà visibles. Faute de moyens suffisants, les organisations humanitaires sont contraintes d'opérer des choix dif-



ficiles en priorisant les zones les plus critiques. Ainsi, les interventions se concentrent actuellement dans 97 cercles sur les 159 que compte le Mali. Si cette approche ciblée permet d'apporter une assistance d'urgence là où elle est la plus nécessaire, elle laisse néanmoins de nombreuses communautés sans soutien adéquat.

Plus inquiétant encore, les projections indiquent que près de 1,2 million de personnes pourraient basculer dans une situation d'insécurité alimentaire si les financements ne sont pas rapidement renforcés. Une telle évolution risquerait d'aggraver encore la vulnérabilité des populations déjà fragilisées, notamment dans les zones rurales et les régions affectées par les conflits.

Face à cette situation, les organisations humanitaires lancent un appel pressant à la communauté internationale. Elles exhortent les bailleurs de fonds à accroître leur engagement financier afin de garantir une réponse efficace et équitable aux besoins des populations maliennes. Sans une mobilisation rapide et substantielle des ressources, préviennent-elles, le Plan de réponse humanitaire 2026 risque de rester largement en deçà de ses objectifs, compromettant ainsi les efforts visant à atténuer la crise.

Dans un contexte marqué par des défis sécuritaires, climatiques et socio-économiques persistants, le financement du HRP apparaît plus que jamais comme un impératif pour éviter une dégradation supplémentaire de la situation humanitaire au Mali.

Karamoko B Keita

FORUM PANAFRICAIN DES MEDIAS

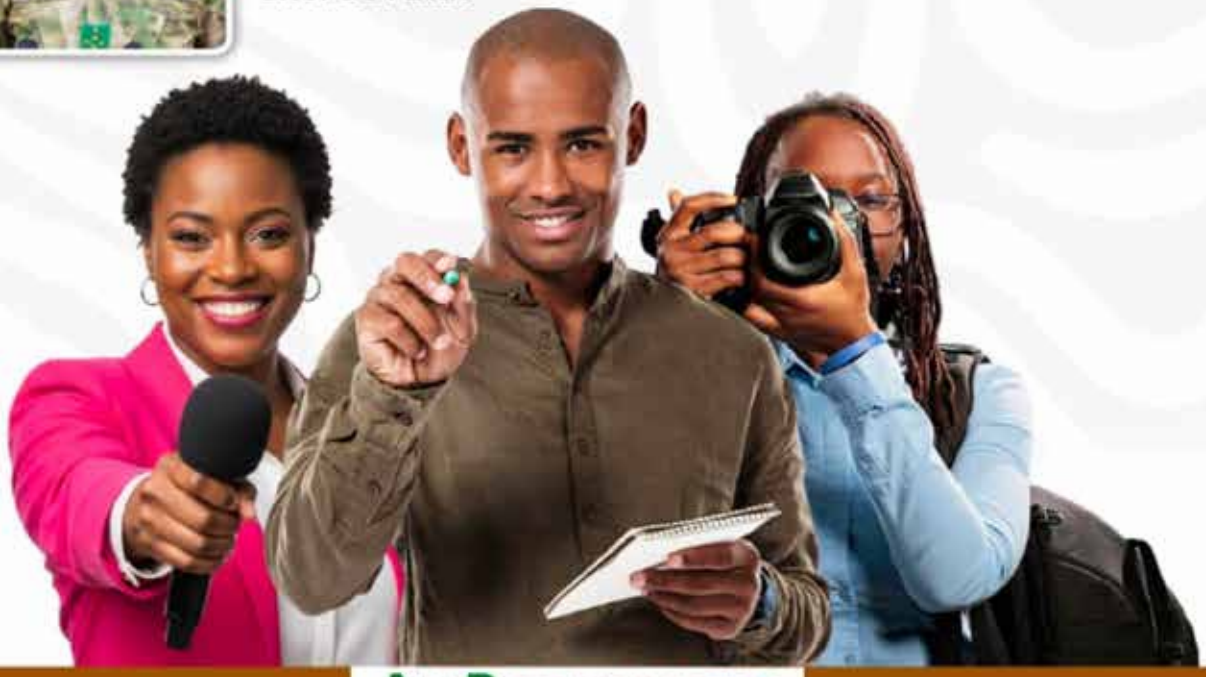
FOPAME 2026

DU 3 AU 6 MAI 2026
À BAMAKO

Thème : « Unir les voix, renforcer les liens entre médias d'Afrique »



Sous la Haute Présidence de Son Excellence,
le Général d'Armée Assimi Goita, Président de la Transition,
Chef de l'Etat



Au Programme

Panels & Tables Rondes de haut niveau

Entreprises publiques et privées, associez votre image à ce grand rendez-vous africain des médias et de la communication.

Lettre à grand-père : Voilà, un parcours exceptionnel !



Cher grand-père, dans cette 346ème lettre, je vais m'amuser à décrire le parcours d'un homme politique, pas académique, professionnel ou social, mais ce qu'il faut au sein d'un parti pour grimper les échelons. Oui grand-père, le parcours et le vécu au sein d'un parti de la base au sommet, d'abord du parti avant celui de l'Etat. Rien ne s'improvise en politique.

Cher grand-père, l'idéal est qu'un parti soit formé à partir de certaines bases idéologiques. Aujourd'hui, ces bases pourront être, comment le parti compte se classer par rapport au nationalisme : rude, souple ou pas du tout ? Par rapport aux blocs mondiaux : aligné, bloc russo-chinois ou occidental ? Par rapport à la démocratie : populaire, sociale ou libérale ?

Cher grand-père, si les membres du futur parti, discutent, éclaircissent les zones d'ombres et créent leur parti, le parti s'aligne. Et si un jeune trouve que le parti est direct ligne avec ses convictions profondes, il rejoint le parti et y devient militant. Cela pour deux objectifs : Aider le partir à conquérir le pouvoir et développer son pays selon l'idéologie politique sociale et économique du parti.

Le parti a des structures de la base au sommet du parti. Le parti a des comités, qui sont les premières bases et locales du parti. Ensuite des sous-sections, un peu dessus des comités et avant les sections. Au début le jeune, il intègre le parti par le comité. C'est la base. Il y travaille et y milite. Les comités, envoient leurs leaders à la sous-section, sur la confiance et le bon leadership.



Arrivé à la sous-section, le jeune y milite et y travaille. Aussi bien le comité que la sous-section, tous les postes sont occupés par élection avec un mandat renouvelable. Après les sous-sections, viennent les sections. L'avant-dernière étape avant le bureau national. Les sections envoient aux grandes sections. Tout est vote. Tout est mandat. Du comité aux grandes sections.

Les comités seront les représentations de village ou de quartier. Les sous-sections et les sections, comme les communes et les cercles. Et les grandes sections correspondront à la représentation régionale du parti. Et c'est cette dernière base qui fait confiance et mandate afin d'aller représenter au niveau national.

Pour arriver à ce niveau national, vote par vote sur la confiance et le leadership, il faut avoir gagné toutes les guerres. Les guerres contre soi. Les guerres d'égo. Il faut avoir fait face à toutes sortes d'émotions et d'humeur. Il faut avoir appris à gérer l'homme dans toutes ses dimensions. Au moment où le jeunes arrivent au bureau national et devient peut-être le président, tu trouveras :

Qu'il est apte à diriger tout un pays. Qu'il est apte à écouter et à prendre des bonnes décisions. Qu'il est apte à se détacher de ses émotions et aller dans le bon sens. Qu'il est humble, courageux, travailleur, orateur... Qu'il est leader d'hommes et d'équipes. Voilà, le parcours exceptionnel de l'homme politique, nulle part ailleurs. L'idéal !

Lettre de Koureichy

Source : Mali Tribune

Gouvernance proactive : Le Premier ministre Abdoulaye Maïga multiplie les initiatives pour renforcer souveraineté et développement



À Bamako, la dynamique gouvernementale s'intensifie sous l'impulsion du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga. À peine sorti de longues heures de travaux en Conseil des ministres, présidé par le Chef de l'État, le Général d'armée Assimi Goïta, le chef du gouvernement a enchaîné les activités à la Primature, illustrant une approche active et coordonnée de la gestion des affaires publiques.

Dans la matinée du mercredi 15 avril 2026, le Premier ministre a reçu en audience une délégation conduite par le président de l'Observatoire National de la Communication (ONC) du Niger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail à Bamako, avec pour objectif la mise en place d'une plateforme de régulation médiatique au sein de l'espace de la Confédération des États du Sahel (AES).

Ce projet structurant vise à mutualiser les efforts des États membres afin de faire face aux défis de la guerre informationnelle à l'échelle mondiale. Dans un contexte marqué par la circulation rapide des contenus et des influences médiatiques, cette initiative ambitionne de renforcer la souveraineté informationnelle des pays de la Confédération. La délégation nigérienne a ainsi sollicité l'accompagnement des autorités maliennes pour concrétiser ce mécanisme de coopération régionale, déjà amorcé et appelé à s'étendre, notamment au Burkina Faso.

En réponse, le Premier ministre a salué une démarche en parfaite cohérence avec la vision des pères fondateurs de l'AES. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement de



la Transition à accompagner pleinement ce projet, avec pour ambition d'en faire un outil opérationnel, capable de défendre les intérêts des États membres dans le champ stratégique de l'information.

Dans un autre registre, le chef du gouvernement a également reçu le Directeur général de l'Organisation africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI), en visite à Bamako. Cette audience a permis d'aborder plusieurs projets structurants, notamment la rénovation du centre de documentation de la propriété intellectuelle, la certification d'enregistrement du bogolan — emblème du patrimoine culturel malien — ainsi que le développement des médicaments traditionnels améliorés.



Le Directeur général de l'OAPI a salué l'engagement constant du Mali, rappelant son rôle historique en tant que pays fondateur de l'organisation. Il a également exprimé sa reconnaissance pour les initiatives nationales visant à promouvoir la propriété intellectuelle, tout en appelant à un renforcement de la collaboration avec les autorités de la Transition.

Pour le Premier ministre, ces projets s'inscrivent pleinement dans la stratégie de valorisation des compétences locales et de consolidation de l'économie nationale. En mettant l'accent sur la protection des savoir-faire traditionnels et sur l'innovation, le gouvernement entend faire de la propriété intellectuelle un levier de développement durable.

À travers ces différentes audiences, le Général Abdoulaye Maïga démontre une capacité à embrasser une vision globale de l'État, articulant sécurité informationnelle, coopération régionale, développement économique et valorisation culturelle. Cette approche transversale témoigne d'une gouvernance proactive, orientée vers des résultats concrets et une souveraineté renforcée.

Dans un contexte national et international exigeant, l'activisme du chef du gouvernement illustre une volonté claire : agir simultanément sur plusieurs fronts pour répondre aux défis contemporains, tout en posant les bases d'un développement structuré et durable du Mali.

Yacouba Ongoiba

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

La révolution silencieuse des mémoires : Hommage à Abou Chihabi, une voix au service de la conscience collective



Dans un message empreint de profondeur et de reconnaissance, Mme Karima Sandia Boina Mbéchezi, présidente-fondatrice de l'ONG OCD Internationale – Fédéralitude Suisse, rend un vibrant hommage à l'artiste comorien Abou Chihabi, salué comme une figure majeure de la transmission culturelle et de l'engagement social.

Dans son témoignage, elle évoque une présence « qui ne relève pas du passage mais de l'empreinte », inscrivant d'emblée l'artiste dans une dimension intemporelle. Comparé à Bob Dylan, Abou Chihabi est décrit non seulement comme un musicien, mais comme un porteur de sens, un interprète des réalités profondes vécues par les peuples, à travers une œuvre qui dépasse l'expression artistique pour toucher à la conscience collective.

Cet hommage s'ancre dans un moment fort : la journée du 29 mars 2026 à Chouani, dans la région du Hambou, aux Comores. Loin d'une simple prestation, la présence de l'artiste est présentée comme un acte engagé, une démarche humaine et volontaire dans un contexte où le temps est devenu une ressource rare. En consacrant une journée entière aux populations locales, et notamment aux enfants, Abou Chihabi a offert bien plus qu'un spectacle : une reconnaissance, une écoute, une présence.

Selon Mme Mbéchezi, cette reconnaissance constitue un élément fondamental dans la construction des jeunes générations. « Un enfant ne grandit jamais seul », rappelle-t-elle, soulignant l'importance du regard collectif et de l'environnement social dans le développement





individuel. À Chouani, cette dynamique prend un sens particulier, dans un territoire marqué par une histoire forte, notamment celle des rescapés de l'esclavage.

Le Hambou est ainsi présenté comme un espace de mémoire vivante, où s'est développée une culture de résilience et de transmission, incarnée par le concept de « Mbulihano ». Plus qu'une identité, il s'agit d'une posture : celle de reconstruire après les ruptures, tout en maintenant le lien social et historique. Dans cette continuité, l'action d'Abou Chihabi apparaît comme une prolongation contemporaine de cet héritage.



Mme la Présidentei établit également un parallèle avec des figures historiques majeures telles que Ali Soilihi Mtsachiwa, dont la vision réformatrice et l'engagement pour la transformation sociale trouvent un écho dans les initiatives actuelles portées par des acteurs culturels engagés. À travers son art, Abou Chihabi incarne cette exigence de proximité avec le peuple et cette responsabilité envers les plus vulnérables.

Au-delà du cadre local, ce message s'inscrit dans une réflexion plus large sur les enjeux humanitaires contemporains. Les réalités des populations marginalisées, notamment les migrants, sont évoquées comme des prolongements de trajectoires historiques marquées par les déplacements et les reconstructions. Dans ce contexte, l'action culturelle et sociale prend une dimension essentielle dans la promotion de la dignité humaine.

Enfin, Mme Karima Sandia Boina Mbéchezi souligne le rôle central des médias et des journalistes dans la transmission de ces réalités. Elle appelle à une diffusion rigoureuse et fidèle de ces initiatives, afin de garantir une compréhension juste et structurée des dynamiques à l'œuvre. Elle exprime sa gratitude envers les professionnels de l'information et les équipes engagées en coulisses, tout en invitant les réseaux internationaux à relayer ce message.

Plus qu'un hommage, cette prise de parole se veut un appel à la continuité. Une invitation à faire circuler le sens au-delà de la visibilité, et à inscrire les actions présentes dans une mémoire vivante, tournée vers l'avenir.

Moctar Sow

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber; pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Resultats et Ameliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Entre tribune et réalité : la diplomatie comorienne à l'épreuve des faits



À Moroni, certains profils impressionnent par leur parcours et leur maîtrise des codes internationaux. Sur le papier, la diplomatie comorienne dispose d'atouts indéniables : expérience, aisance linguistique, connaissance des cercles de décision. Une vitrine qui renvoie l'image d'une diplomatie de haut niveau. Mais derrière cette apparence maîtrisée, une question persiste : que produisent réellement ces efforts pour le pays et ses populations ?

Ces dernières années, l'action diplomatique des Comores a gagné en visibilité. Les prises de parole se sont multipliées, les positions ont été affirmées avec assurance, et la présence sur la scène internationale s'est renforcée. Sur la forme, difficile de trouver à redire : le verbe est précis, les messages sont portés avec clarté, et l'image d'un pays engagé dans les débats internationaux s'est installée.

Mais sur le fond, le constat est plus nuancé. Car une diplomatie ne se mesure pas seulement à sa capacité à parler, mais à sa capacité à agir. Et c'est précisément sur ce terrain que les attentes demeurent fortes. Dans le quotidien des citoyens, les effets concrets de cette diplomatie restent peu perceptibles. Les retombées économiques, sociales ou structurelles tardent à se matérialiser, alimentant un sentiment de décalage entre les ambitions affichées et la réalité.

Les relations avec certains partenaires stratégiques illustrent cette difficulté. Des coopérations annoncées avec enthousiasme ont connu des trajectoires incertaines, oscillant entre promesses et stagnation. Plusieurs projets d'envergure, présentés comme des leviers de développement — dans la santé, les infrastructures ou l'économie — peinent à voir le jour, laissant derrière eux une impression d'inachevé.

La question de Mayotte constitue un autre révélateur des limites de cette approche. Le discours officiel s'y est voulu ferme, parfois même offensif, avec des prises de posi-



tion marquées. Mais sur le terrain, les équilibres restent inchangés. Les tensions persistent, les dynamiques géopolitiques suivent leur cours, et les populations concernées continuent de faire face aux mêmes difficultés. Le contraste entre la puissance du verbe et la rigidité du réel est ici particulièrement frappant.

D'autres dossiers emblématiques, liés à la coopération internationale ou à des projets structurants, renforcent ce sentiment. Annoncés avec ambition, ils se retrouvent parfois en suspens, devenant des symboles involontaires des limites de l'action diplomatique. Cette situation interroge sur la capacité de suivi, de coordination et de concrétisation des engagements pris au plus haut niveau.

Face à ces constats, une interrogation de fond s'impose : la diplomatie comorienne est-elle aujourd'hui un instrument de transformation ou un espace de représentation ? Car dans un monde globalisé, la gestion d'un État ne peut se concevoir sans une diplomatie solide, cohérente et efficace. Une diplomatie capable de dialoguer d'égal à égal avec ses partenaires, de défendre ses intérêts avec constance et de traduire les engagements en résultats tangibles.

Elle joue également un rôle déterminant dans la construction de l'image du pays. Une diplomatie performante renforce la crédibilité internationale, attire les investissements et consolide les partenariats. À l'inverse, une diplomatie perçue comme déconnectée des réalités fragilise la position d'un État et limite ses opportunités.

Dans ce contexte, le défi pour les Comores est clair : passer d'une diplomatie du discours à une diplomatie de l'impact. Car au-delà des mots, c'est bien dans la capacité à produire des résultats concrets que se mesure la force d'une politique étrangère et, en définitive, la crédibilité d'un État sur la scène internationale.

Moctar Sow

Flambée du pétrole : Le Ghana intervient pour protéger consommateurs et économie



Le gouvernement ghanéen a récemment pris des mesures importantes pour contrer la hausse des prix du pétrole au niveau mondial. En réponse à cette flambée des cours, les autorités ont décidé de subventionner temporairement le diesel et l'essence afin de limiter l'impact sur les consommateurs et les acteurs économiques du pays.

Selon un communiqué de la présidence, à partir du 16 avril 2026, l'État absorbera une partie des coûts en subventionnant 2,00 cédis ghanéens par litre de diesel et 0,36 cédi par litre d'essence. Cette intervention vise à soulager les ménages, les opérateurs de transport et les entreprises qui subissent les conséquences de l'augmentation des prix du pétrole sur le marché international.

La montée des prix est largement due aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient, où un conflit oppose principalement l'Iran à une coalition menée par les États-Unis et Israël. Les récentes frappes américano-israéliennes contre des installations iraniennes ont déclenché une guerre qui a perturbé les infrastructures énergétiques et bloqué le détroit d'Ormuz, par lequel transite environ 20 % du pétrole mondial.

Cette décision de subventionner temporairement les carburants a été approuvée par le Conseil des ministres et restera en vigueur pendant un mois. Le gouvernement surveillera de près l'évolution du marché pétrolier international afin d'évaluer la nécessité d'ajustements supplémentaires.

Le gouvernement ghanéen a également réaffirmé son engagement à maintenir la stabilité des prix, à protéger les moyens de subsistance de la population et à soutenir la reprise économique face aux chocs externes. Ces mesures temporaires visent à atténuer l'impact de la hausse des prix du pétrole sur l'économie et la population du Ghana.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

ÉLECTION À LA PRÉSIDENCE DE LA FEMAFOOT : Les émissaires CAF - FIFA sont à Bamako



Les yeux du monde du football sont tournés vers Bamako, alors que les représentants de la FIFA, de la CAF et de la Zone UFOA-A sont présents pour superviser l'élection du Président et des Membres du nouveau Comité Exécutif de la FEMAFOOT. Cette élection cruciale est prévue pour le jeudi 16 avril à l'hôtel de l'Amitié de Bamako, et l'arrivée des émissaires internationaux renforce l'importance et la crédibilité du processus électoral.

La délégation internationale comprend des personnalités de renom telles que le Colonel Major Hamidou Djibrila Hima, également connu sous le nom de Pélé, ancien président de la Fédération Nigérienne de Football et membre du Conseil de la FIFA. Accompagné de Monsieur Elhadji Wack Diop, Directeur du Bureau régional de la FIFA pour l'Afrique de l'Ouest, de Madame Fatou Camara, Senior Manager Développement du Bureau régional de la FIFA pour l'Afrique de l'Ouest, de Monsieur Sacré Guebae, Manager des Affaires Juridiques de la CAF, de Monsieur Lamin Kaba Bajo, Président de l'UFOA-A, et de Monsieur Mapathé Gaye, Directeur Exécutif de l'UFOA-A, cette délégation de haut niveau garantit un suivi rigoureux et impartial du processus électoral.

La présence des émissaires de la FIFA, de la CAF et de l'UFOA-A vise à assurer un processus transparent et apaisé lors de cette Assemblée Générale Élective. Le Colonel Major Pélé et sa délégation ont tenu des réunions de concertation avec la Commission Électorale de première Instance ainsi qu'avec le Secrétaire Général de la FEMAFOOT, Sidi Békaye Magassa. Ils ont également inspecté la grande salle de l'Hôtel de l'Amitié, qui accueillera l'Assemblée Générale Élective, afin de s'assurer que tout est prêt pour un déroulement fluide et équitable de l'élection.

Cette élection à la présidence de la FEMAFOOT revêt une importance capitale pour l'avenir du football malien et pour la crédibilité de l'instance dirigeante du football dans le pays. La supervision attentive des émissaires internationaux témoigne de l'engagement de la FIFA, de la CAF et de l'UFOA-A en faveur de la bonne gouvernance et de l'intégrité du sport. Les yeux des passionnés de football du Mali et au-delà seront rivés sur les résultats de cette élection historique, qui façonnera le paysage du football national pour les années à venir.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com